

## Irak : l'ambassade de France dans un bien juif spolié

Depuis plus de cinquante ans, la France a cessé de verser le loyer aux propriétaires de l'ambassade qu'elle occupe à Bagdad depuis 1965. M<sup>e</sup> Mignard dénonce le silence coupable de l'administration.

« Une catastrophe éthique. » Les mots cinglent. Féroces pour l'administration française et son « indifférence », tonne l'avocat français Jean-Pierre Mignard. L'ambassade de France à Bagdad, en Irak, est installée depuis 1965 dans la maison d'une famille juive spoliée. Et depuis plus de cinquante ans, en dépit de toutes les relances, elle a cessé de verser les loyers à la famille toujours propriétaire et désormais installée au Canada. C'est l'administration irakienne qui touche l'argent.

L'information fait désordre alors que la France commémorera au mois de juillet la rafle du Vel d'Hiv'. Arrêtés par les autorités françaises, 12 884 hommes, femmes et enfants furent alors déportés en Allemagne. Que dit le ministère des Affaires étrangères de cette affaire ? Sollicité, il ne nous a pas répondu.

« Un Breton sauve l'honneur »

L'avocat a donc décidé de mettre le dossier sur la place publique et d'introduire deux actions devant le tribunal administratif de Paris, dont une demande d'urgence pour obtenir une médiation. « Mais toujours personne au téléphone ! » Est-ce une façon de ne pas déplaire aux autorités irakiennes, un pays où la France a historiquement de très forts liens d'affaires ? « Je n'en sais rien. Tout est confus. »

Dans cette affaire, un Breton sauve l'honneur, estime cependant l'avocat parisien. Dans un courrier auquel nous avons eu accès, daté du 14 mars 2022, Jean-Yves Le Drian, alors ministre des Affaires étrangères, tente de démêler l'écheveau complexe de cette affaire. « Il y a bien eu la signature d'un contrat de bail en 1964 avec M. Lawee (l'un des propriétaires) à qui la France versait un loyer ; et la conclusion d'un autre contrat de location en 1978 entre



Le bâtiment hébergeant l'ambassade de France à Bagdad, en Irak, ici en février 2010.

PHOTO : ÉRIC GAILLARD, ARCHIVES REUTERS

notre ambassade et les autorités irakiennes. Ce premier document me conforte dans ma détermination à faire toute la lumière sur ce dossier et à appuyer vos démarches auprès des autorités irakiennes », écrit-il à l'époque. Du ministre, personne ne semble s'être soucier au quai d'Orsay. Trois ans plus tard, le dossier est toujours au point mort.

« Comparé au ministère des Affaires étrangères français, le Vatican est un modèle de transparence, persifle M<sup>e</sup> Mignard. Je me heurte à de l'indifférence et de la lâcheté. Les courriers restent sans réponse. La partie adverse n'a toujours pas désigné d'avocat. Elle joue la montre. » Comme si le dossier était condamné à se perdre dans les sables du désert. « Mon grand-père et son frère ont fait construire entre 1935 et 1937

cette maison après avoir fait fortune dans la vente de voitures américaines au Moyen-Orient », explique Philip Khazzam, le petit-fils d'un des deux propriétaires, que nous avons joint au téléphone au Canada. À l'époque, la situation politique est déjà tendue. Sur fond de développement du sionisme, les idées du nazisme gangrènent le Moyen-Orient.

Dès l'arrivée des nazis au pouvoir, *Mein Kampf* est traduit en arabe et diffusé par *Al-Alam al Arabi*, l'un des journaux de la capitale irakienne. Le 1<sup>er</sup> juin 1941, des émeutiers prennent d'assaut les magasins juifs. Selon le rapport officiel, les deux jours d'émeute (*farhoud* en arabe) feront 128 morts et 210 blessés parmi la communauté juive. « Juifs, chrétiens et musulmans vivaient jusque-là en bonne intelligence. Après, plus rien n'a été comme avant. »

Plus de 100 000 juifs contraints à l'exil

À partir de 1947, les deux familles prennent l'habitude de faire la navette entre l'Irak et l'Égypte. « Ils pressentaient que leurs jours étaient comptés et ont décidé d'émigrer en Amérique en 1948 », poursuit Philip Khazzam. Quelques mois plus tard, la situation devient irrespirable. Entre 1950 et 1951, plus de 100 000 juifs irakiens sont contraints à l'exil, expropriés, déçus de leur nationalité.

« C'est l'année où mes grands-parents ont dû fuir. Ils étaient négociants en tabac à Bagdad. Tout ce

qu'ils possédaient a été confisqué. Un peu d'argent caché dans les semelles des chaussures nous est resté », se souvient Yohav Orot, informaticien aujourd'hui installé aux États-Unis. Un épisode tragique entraînant la disparition d'une des plus anciennes diasporas juives au monde. C'est en effet en 546 avant notre ère, après la destruction du premier temple de Jérusalem que les Babyloniens déportent les juifs. C'est aussi là que le *Talmud de Babylone* sera rédigé.

L'histoire aurait pu en rester là. La plupart des familles juives irakiennes sont déchues de leur nationalité et expropriées. Elles ont tout perdu. Mais pas les grands-parents de Philip Khazzam. Des proches prennent soin de la maison. L'ambassadeur de France en Irak signe un premier contrat de location en 1964. Et l'administration française s'acquitte du loyer.

En 1969, le gouvernement de Saddam Hussein demande à devenir le bénéficiaire exclusif des versements. Un montant complémentaire de loyer reste cependant versé sur le compte bancaire français des propriétaires jusqu'en 1974. Il s'interrompt avec l'élection de Valéry Giscard d'Estaing. La France fait de lucratives affaires en Irak et soutient le régime dictatorial. Paris vend des armes et se lance dans un programme de coopération nucléaire.

« La France aurait pu protester. Elle s'est tue », soupire M<sup>e</sup> Mignard qui demande désormais réparation. « Après la chute de Saddam Hussein, qu'a fait la France, interroge Philip Khazzam. Eh bien rien. »

Patrice MOYON.

## Covid-19 : vers un rebond de l'épidémie ?

Un nouveau variant a été identifié en France, des indicateurs sont à la hausse. Des épidémiologistes analysent la situation.

Depuis quatre semaines, les indicateurs du Covid-19 en France sont à la hausse. Selon le dernier bulletin de SOS Médecins publié mercredi, le nombre d'actes médicaux pour suspicion du virus continue de progresser. Tout comme les passages aux urgences, et la quantité de SARS-CoV-2 retrouvée dans les eaux usées, depuis un mois. « L'augmentation observée reste très légère à ce jour », tempère Antoine Flahault, directeur de l'Institut de santé globale de l'université de Genève.

À cela s'ajoute l'émergence d'un nouveau variant, nommé NB.1.8.1 et classé « sous surveillance » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 23 mai. Une douzaine de cas ont été identifiés dans l'Hexagone.

Faut-il anticiper une reprise épidémique, comme cela avait été observé à l'été 2024 ? « Rien n'est moins sûr », juge Philippe Amouyel, épidémiologiste au CHU de Lille (Nord). Si NB.1.8.1 s'avère « plus transmissible que ses prédécesseurs », il ne présente pas de « virulence particulière », observe Antoine Flahault. « Les pays d'Asie, qui ont connu récemment une recrudescence de cas de Covid n'ont pas rapporté de surcharge de leurs hôpitaux », souligne-



Les passages aux urgences pour suspicion de Covid sont en augmentation légère. PHOTO : M. PATTIER, ARCHIVES O.F. (ILLUSTRATION)

t-il. Et « le bouclier immunitaire est plus solide en France », complète Philippe Amouyel. La campagne de vaccination printanière se poursuit jusqu'au 15 juin, avec une extension possible au 15 juillet, afin de protéger les personnes les plus vulnérables.

Enfin, la saison estivale est plutôt moins propice à la transmission massive du Covid-19. « Parce que nous aérons plus facilement les locaux l'été et que nous avons davantage d'interactions à l'extérieur », rassure Antoine Flahault.

Steve HENOT.

## Mohamed Amra extrait : « Un affront »

Un an après son évasion et la mort de deux agents pénitentiaires, le transport de Mohamed Amra vers Paris s'annonce à hauts risques.

La confirmation par Gérard Darmanin, ministre de la Justice, d'une nouvelle extraction de Mohamed Amra, vers Paris, provoque la colère des syndicats pénitentiaires de l'Orne, où il est incarcéré. « On nous parle sans arrêt de coupe budgétaire et on organise un convoi qui va coûter une fortune. Comment sera-t-il pris en charge ? Avec un hélicoptère ? Nous ne connaissons pas encore les détails mais c'est aberrant », dénonce un délégué syndical Force ouvrière. C'est le GIGN qui sera chargé de la sécurité, a annoncé le gouvernement.

Le 26 février, Mohamed Amra était arrivé à la prison de Condé-sur-Sarthe (Orne) par les airs, déjà escorté par le GIGN. L'hélicoptère s'était posé directement dans l'enceinte du centre pénitentiaire. L'incarcération de « la mouche » dans l'une des deux prisons les plus sécurisées de France était le point final d'une cavale de neuf mois, marquée par le mort de deux agents lors de son évasion.

« C'est un affront aux accords d'Incarville selon lesquels les audiences en visioconférence devaient devenir la norme ; les extractions, l'exception. C'est quand même plus simple de faire venir des juges que de déplacer des détenus », ajoute



La prison de Condé-sur-Sarthe, dans l'Orne, où est incarcéré Mohamed Amra. PHOTO : OUEST-FRANCE

le délégué syndical.

Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, a lui aussi exprimé de fortes réserves. « Faire sortir des types aussi dangereux d'une prison, ce sont des risques majeurs », a-t-il déclaré sur RTL. Il faut « que le juge se déplace » ou « qu'il y ait une visioconférence ». La prison de Condé-sur-Sarthe a été choisie pour accueillir une centaine de narcotrafiquants parmi les plus dangereux de France.

Églantine FERÉY.

## Réflexion

### « Emmanuel Macron en Asie du Sud-Est : bénéfiques et risques »

Sophie Boisseau du Rocher, chercheuse à l'Institut français de relations internationales.



PHOTO : S. POULZET, ARCHIVES 20 MINUTES

« Alors que la politique asiatique du président Macron ciblait jusqu'à présent principalement la Chine et l'Inde, le coup de projecteur mis sur l'Asie du Sud-Est est bienvenu. Bienvenu car il démontre que notre pays a pris la mesure des transformations à l'œuvre dans cette partie du monde, un processus majeur pour construire « le nouveau centre du monde émergent », selon l'Élysée.

Bienvenu, aussi, car il relance la stratégie indo-pacifique de la France en la recadrant à l'échelle de l'Europe.

Bienvenu, enfin, car il envoie des messages clairs qui sont nécessaires dans le chaos contemporain. Dans les recompositions en cours, en Asie orientale comme ailleurs dans le monde, le président Macron a rappelé que l'Union européenne avait une

ligne cohérente et représentait une solution possible face aux « menaces de coercition ».

À bien des égards, cette visite a donc été un succès. Le Président est revenu avec une moisson de contrats pour un montant de 26 milliards d'euros (notamment dans le domaine de la défense et des grands projets), et la promesse de nouvelles commandes à venir. Il a repositionné les intérêts, les avantages et les propositions de la France et de l'Europe dans un contexte régional submergé par l'offre asiatique, notamment chinoise, et déstabilisé par la guerre commerciale du président Trump.

Des règles claires pour réduire les incertitudes

Enfin, il a rappelé combien des règles claires et respectées étaient le meilleur moyen de réduire les incertitudes et de conduire à une paix stable et durable. À l'occasion de l'ouverture du Dialogue Shangri-La (un dialogue sécuritaire qui rassemble les États impliqués dans la sécurité de



Les présidents Macron et Cuong, à Hanoï, le 26 mai. PHOTO : L. THAI LINH/ÉPA, MAXPPP

l'Asie), il a appelé à ne pas rendre irréversible « la loi du plus fort » et à inventer de nouvelles coopérations : « L'Asie et l'Europe doivent faire front commun pour maintenir leur autonomie stratégique. »

Ce succès doit néanmoins être nuancé. La France n'est plus qu'un partenaire secondaire dans la région (le 21<sup>e</sup> partenaire commercial du Vietnam et le 16<sup>e</sup> investisseur en Indonésie, loin derrière les Pays-Bas ou l'Allemagne). On a donc observé un décalage entre le discours très con-

vaincu du Président et les ressources que notre pays peut véritablement rassembler pour incarner cette « troisième voie », cette alternative possible à la Chine et aux États-Unis que représente l'Europe. Ce décalage interroge d'autant plus nos partenaires qu'Emmanuel Macron n'a donné aucune indication sur la mise en œuvre de cette troisième voie.

Ne pas décevoir

Refusant la politique « deux poids, deux mesures », le Président a démontré une juste compréhension des enjeux sécuritaires régionaux et des effets d'imbrication entre conflits locaux et mondiaux. Son élan a été bien accueilli. Le vrai risque à présent consiste à soulever des options sans en assurer la mise en œuvre. Nos partenaires attendent des initiatives concrètes et durables quand nos concurrents guettent nos faiblesses. Si la visite du président Macron a (re)mis le projecteur sur la politique sud-est asiatique de la France et de l'Europe, il s'agit de ne pas (ne plus ?) décevoir. >>>

## Le regard de Chauu

